



Action Sociale : un champ syndical à investir pleinement

De par la loi, les personnels doivent être associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action sociale ministérielle et interministérielle par l'intermédiaire de leurs représentants syndicaux.

Historiquement, l'action sociale à l'éducation nationale et notamment dans le premier degré a été longtemps marginalisée, et ressentie comme «extérieure» par une profession qui se vivait comme relativement «privilegiée» et se sentait protégée par la «forteresse enseignante» qui couvrait quasiment tout (FEN + MAIF + MGEN + Autonome + Camif...). L'évolution au cours de ces vingt dernières années, la perte du logement dans le premier degré, la dégradation des conditions de travail, une profession fortement féminisée et un taux de rajeunissement important pour la FP, la régression du pouvoir d'achat..., ont changé définitivement la donne dans notre propre champ.

Sans revenir sur l'analyse historique de la déshérence de l'Action Sociale au MEN, il y a urgence à ce que celle-ci soit désormais prise à part entière comme un domaine de l'action syndicale visant à améliorer la vie des collègues. C'est le cas depuis toujours dans les confédérations ouvrières pour les salariés du privé dans les CE, et l'Etat «exemplaire» est bien loin de l'être en tant que patron....

L'action sociale devient un enjeu où s'impliquent fortement les autres organisations syndicales et la capacité de la FSU et de ses syndicats à assumer leur rôle est aussi un gage de crédibilité. Cela est d'autant plus indispensable que les dernières élections professionnelles ont placé la FSU largement en tête à l'Education Nationale lui confiant ainsi de fortes responsabilités dans les différentes instances (CDAS, CAAS et SRIAS) où elle se retrouve quasiment partout majoritaire.

LA REFORME DE L'ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE

Le récent rapport d'audit de l'IGAS (oct 2011) concernant l'action sociale dans la Fonction Publique d'Etat (*disponible sur le site du SNUipp-FSU 24*) pose la nécessité d'une réforme et ouvre plusieurs pistes d'évolutions.

4 scénarios «non exclusifs et pouvant se combiner dans une démarche progressive» sont proposés par la mission :

1. améliorer le dispositif existant en clarifiant les responsabilités, en dégagant des moyens minimums de suivi et en déconcentrant une partie significative des crédits aux SRIAS (*Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale*)
2. renforcer l'action interministérielle par un cadre juridique solide et une réallocation des crédits ; un règlement national d'action sociale se rapprocherait du cadre des prestations légales ou assimilées, à terme seules les prestations correspondant à des contraintes de service fortes et objectives restent du domaine des ministères
3. gestion de l'action sociale essentiellement ministérielle, interministériel recentré sur des études, l'action sociale conduite par les responsables de la GRH. CIAS (*Comité Interministériel d'Action Sociale*) autonome de la DGAFP (*direction générale de l'administration et de la fonction publique*), évolution vers une structure sur le mode du COR (*Conseil d'Orientation des Retraites*).
4. réorganiser la gouvernance de l'action sociale en séparant les prestations découlant des obligations de l'employeur et les activités sociales et culturelles confiées aux OS (assoc, fondation, EPA...) Disparition CIAS et SRIAS, remplacés par commission de l'action sociale au sein du CSFPE.

Dans le contexte gouvernemental actuel de « contre-réforme » qui vise à terme à en finir avec le « modèle social » français, la FSU refuse toute précipitation et est déterminée à assumer toutes les responsabilités que lui confère sa place pour faire intervenir les personnels dans l'élaboration, la définition et la gestion de l'action sociale.. Elle pense que les difficultés rencontrées par nos collègues exigent une relance du dossier de l'action sociale en direction de tous les personnels et que la première urgence est de pallier les insuffisances notoires relatives au financement, toujours pas assuré par un % décent de la masse salariale ainsi qu'aux moyens humains de mise en œuvre de l'action sociale sur tout le territoire.

Dans les discussions ouvertes après le rapport d'audit sur l'action sociale dans la fonction publique d'état, pour une «refondation», la FSU porte l'objectif de conforter et d'améliorer le droit des personnels à intervenir dans la définition et la gestion de celle-ci, dans tous ses domaines, notamment la restauration, le logement, l'enfance, les loisirs et la culture.

Elle s'opposera à toute externalisation de l'action sociale et de ses instances, à la confiscation de l'action sociale au profit de la GRH, à une action sociale qui serait uniquement ministérielle, à l'évolution du CIAS vers une structure de type «observatoire».

La FSU défend le rôle des instances de l'action sociale et des associations des personnels comme outils essentiels de gestion démocratique par les agents, le renforcement de l'action sociale interministérielle et notamment du rôle des SRIAS, le développement de l'action sociale ministérielle rendue nécessaire par les particularités de l'exercice professionnel (horaires atypiques, dispersion des locaux par ex.)